

IL EST TEMPS DE LEVER LE VOILE SUR LA LAÏCITE DE L'ETAT !

Mon opinion dans le Soir du 17 décembre 2015.

La récente décision de justice, qui a donné raison à trois employées voilées chez Actiris est une alarme assourdissante. Le principe de neutralité de l'Etat a montré ses limites. Il est temps pour le législateur de prendre ses responsabilités et de légiférer sur l'interdiction du port des signes convictionnels ostentatoires par les agents assumant une mission dans les services publics.

Mon voile ne m'appartient pas !

Il y a dix ans, lorsque j'ai cofondé le comité belge Ni Putes Ni soumises, nous alertions déjà sur l'omerta qui régnait dans les quartiers, la mainmise du religieux sur les destins des filles, la montée des replis communautaires, de la radicalisation, l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques. Nous alertions sur la prolifération de l'Islam des caves par des autoproclamés procureurs de dieu, parfois téléguidés de l'étranger pour propager un Islam archaïque, obscurantiste, contraire à notre Etat de droit. Les fanatiques et la manne des pétrodollars ont trouvé un terrain fertile à la propagation de leur message. La prolifération du voile a été le signe visible de la transformation de la société et de son fractionnement. Qu'il soit porté par choix personnel, sentiment religieux, tradition, marquage identitaire ou par mode, il n'en demeure pas moins que ce voile est aujourd'hui sacralisé par des intégristes musulmans qui en ont fait un symbole politico-idéologique. On ne peut pas combattre l'extrémisme religieux tout en étant complaisant sur la question du voile dans la sphère de l'Etat.

Que celles qui disent que c'est leur choix pensent à toutes celles dont ce n'est pas le choix !

Je pense à ces femmes que je rencontre. Khadija porte le voile mais l'enlève en cachette. Jusqu'au jour où elle est prise en flagrant délit par son frère, gardien de l'honneur de la famille. Aminé est pharmacienne. Plusieurs personnes sont venues la mettre en garde ; « elle n'aurait pas de clients tant qu'elle ne porterait pas le voile ! ». Djemila a 10 ans. Sa mère la voile en dehors de l'école. Son argument : « quand elle sera grande, elle sera habituée et ne pourra plus s'en passer ». Rachida, elle s'est entendue dire dans une boucherie « Je ne sers pas les femmes impures ! ». Lasse d'être traitée de pute, Salimata a voulu porter plainte mais s'est entendu dire « Pourquoi vous ne le portez pas, ce voile, pour avoir la paix ? ».

Pour de nombreuses citoyennes, le voile est devenu synonyme de pressions, de harcèlement, de régression de leur statut. Pour être respectée, il faut porter le voile. Selon certains, c'est un outil d'émancipation qui permet d'avoir accès à la formation, à l'emploi, aux loisirs. Est-ce une liberté que d'accepter un enfermement pour en fuir un autre ? Il y a certes des discriminations en matière d'emploi et elles doivent être combattues mais arguer que l'interdiction menace l'accès des femmes au marché du travail, c'est faire preuve de mauvaise foi ! C'est l'injonction de porter le voile, donnée par un courant obscurantiste, qui est discriminante. Le port du voile participe aussi à une stratégie d'auto discrimination !

La sphère publique n'a pas à se soumettre à des prescrits religieux, déguisés sous couvert d'identité culturelle ! Un agent n'a pas à y afficher de manière ostentatoire ni ses convictions religieuses ni son athéisme. La foi est du domaine de la sphère privée. Chacun est libre ou non d'y manifester ses convictions. La citoyenneté, c'est aussi s'élever au-dessus de nos identités multiples pour définir ce qui nous est commun et nous rassemble.

Ne nous voilons pas la face, la majorité silencieuse des musulmans, premières victimes de l'intégrisme islamiste, savent que la loi civile doit passer avant les prescrits religieux, que la laïcité de l'Etat est le garant de leur liberté religieuse ! La montée de l'intégrisme islamiste et de l'extrême droite est nourrie par nos démissions collectives.

Fatoumata Sidibé

Députée bruxelloise DéFI

Auteure et artiste peintre